

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 609

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 609 15 octobre 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Claude Favez
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Point de vue:
J. Cornuz
Gil Stauffer

Sur le même bateau

A la suite de Fritz Honegger (cf. DP 606, 24.9.1981) et de sa petite phrase — l'adaptation automatique des salaires au renchérissement n'est pas une vache sacrée — les parlementaires fédéraux ont abordé le thème de l'inflation: postulat accepté au Conseil des Etats pour que soient étudiées des solutions plus «flexibles» à la compensation du renchérissement, quatre interpellations au National.

Arguments cent fois entendus à l'époque de la surchauffe, début des années septante: la retenue des salariés est nécessaire au maintien de la compétitivité de l'économie suisse et des places de travail; le sacrifice de chacun doit contribuer à la lutte contre l'inflation, question de solidarité.

Deux remarques pour tenter de sortir de ce discours patronal en forme de pleurnicherie économique-morale.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Tout le monde il est mécontent

Chaque session des Chambres fédérales fait son lot de frustrés et de déçus; mais ils se consolent en pensant que la démocratie parlementaire a son rythme, encore ralenti par le système bicaméral, et ses errements, qui reflètent au fond une volonté générale souvent difficile à discerner.

Dans le genre contrariant, la session d'automne 1981 vient d'établir un véritable record: celui de mécontenter pratiquement tous les conseillers nationaux, et certains à plusieurs titres.

En Suisse, aujourd'hui, moins d'une convention collective sur cinq seulement prévoit l'adaptation automatique des salaires¹. Difficile, dans ces conditions, de jeter la pierre au monde du travail et d'invoquer la symétrie dans le sacrifice. Les dés sont pipés; le sacrifice est déjà largement supporté par les salariés.

La partie patronale s'attendrit sur les difficultés de l'heure mais se garde bien de mettre cartes sur table.

La compréhension des travailleurs passe par la participation à la gestion des entreprises. Des négociations sérieuses sur les salaires se déroulent avec les livres de compte sous les yeux.

Pas de participation, pas de compréhension et de «retenue». Logique, non?

¹ Plus exactement, en 1980: une convention collective sur trois ne prévoit rien au chapitre de la compensation du renchérissement; deux tiers des textes abordent donc le sujet (68,1%), mais l'indexation automatique est l'exception (14,3%) alors que prédomine la négociation si l'indice varie (53,7%).

Les femmes, et tous les partisans de la solution fédéraliste désespèrent de trouver une sanction légale à la pratique libérale adoptée dans certains cantons en matière d'interruption de grossesse.

Les patrons s'inquiètent de voir les travailleurs du secteur privé se prévaloir des augmentations de leur salaire réel accordées aux fonctionnaires fédéraux.

Les salariés, les consommateurs et les épargnants ont assisté, consternés, au débat sur l'inflation, qui a montré le désarroi du gouvernement comme le manque de volonté politique et de moyens effectifs

SUITE ET FIN AU VERSO